

Québec, le 29 mai 2013

Monsieur Stéphane Bédard  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 avril dernier, le député de Huntingdon déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant d'ordonner que le projet de fermeture de l'urgence et des lits de soins aigus la nuit soit abandonné et que le statu quo sur l'offre de service de l'Hôpital Barrie Memorial soit maintenu. Les pétitionnaires demandent également que les villes de la MRC des Jardins-de-Napierville soient ajoutées au bassin de l'Hôpital Barrie Memorial.

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, appuie l'établissement dans la recherche de solution pour assurer les services de santé de proximité pour la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Haut-Saint-Laurent. À ce propos, la direction de l'établissement élabore actuellement divers scénarios possibles pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population dont elle a la responsabilité. Ces derniers devront faire l'objet d'une analyse quant aux impacts sur le maintien des services actuels de l'Hôpital Barrie Memorial.

... 2

Tous les scénarios étudiés tiennent compte des volumes réels d'activité de cet établissement et des services rendus à la population du territoire du CSSS du Haut-St-Laurent ainsi qu'à celle des territoires limitrophes.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Réjean Hébert

c. c. Monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon  
Monsieur Jean Rodrigue, ministère de la Santé et des Services sociaux  
Monsieur Richard Deschamps, Agence de la santé et des services sociaux de la  
Montérégie

N/Réf. : 13-MS-00713-06